Rapport de la Commission des finances (novembre 2022)

Préavis municipal No 6/2022 Crédits complémentaires 2022

Au Conseil Communal de Sullens

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission des finances a été appelée à se réunir les lundi 21 et 28 novembre pour discuter du préavis N° 6/2022 relatif aux crédits complémentaires 2022.

Cette dernière a reçu toutes les explications de la Municipalité, qu'elle remercie. Forte de ces réponses, la Commission peut donc se prononcer sur ce préavis.

La Commission a bien saisi le caractère informatif de ce préavis, les dépenses étant déjà effectuées.

Les explications reçues pour chaque poste ayant convaincu la Commission des finances, celle-ci invite les membres du Conseil à accepter le préavis 6/2022 tel que proposé.

Pour la Commission des finances :

Cappi Mathieu rapporteur Jordan Aline

Eric Dubauloz

Henri Martin président

Nicolas Valet